



**APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT CONCURRENTE**  
**A.M.I. n° DPR-2025-008**  
**Procédure préalable à la délivrance des titres d'occupation**  
**du domaine public routier géré par la Région Réunion**  
**pour les activités commerciales**  
**de type « POINT DE VENTE »**

Conformément à l'article L.2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, il est porté à la connaissance des tiers le fait que la Région Réunion a reçu des manifestations d'intérêt spontanées en vue de la délivrance de nouvelles autorisations d'occupation du domaine public routier pour des activités commerciales de type « point de vente ».

Les espaces correspondants sur le domaine public routier géré par la Région font l'objet de lots.

La liste des pièces à fournir ainsi que les caractéristiques des lots concernés sont disponibles, jusqu'aux dates et heures limites de dépôt des candidatures, en consultant le lien : <https://urlr.me/wY8Gv> ou en flashant le QR code à droite.

Pour tout complément d'information, vous pouvez adresser un mail à l'adresse suivante : [dpr@cr-reunion.fr](mailto:dpr@cr-reunion.fr) ou téléphoner au 0262.90.84.79 et/ou 0262 90 84 28.



Tout tiers souhaitant faire une manifestation d'intérêt concurrente doit faire parvenir son dossier de candidature :

- soit par voie dématérialisée par messagerie électronique à l'adresse [dpr@cr-reunion.fr](mailto:dpr@cr-reunion.fr) ;
- soit au format papier par lettre recommandée avec accusé réception (ou lettre suivie) ou remis contre récépissé au Bureau du Courrier de :

**RÉGION RÉUNION – DEER**  
**Avenue René Cassin, Moufia BP67190 - 97801 SAINT DENIS CEDEX 9**

en précisant en objet du mail ou du courrier :

**AMI n°8**

Date limite de dépôt des manifestations d'intérêt :

**Le Vendredi 15 novembre 2024 à 12h00**